

La thèse de M. l'abbé Barbey sur l'Éducation de la Volonté selon M. Payot

Autor(en): **Dévaud, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **62 (1933)**

Heft 14

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

provisoire, M^{lle} Anna Ratzé, aux Ecasseys, comme institutrice à Chénens ; M^{lle} Anna Tinguely, à Bonnefontaine, comme institutrice à Morlon ; M^{lle} Joséphine Bossard, à Villars-sur-Glâne, comme institutrice aux Ecasseys.

PARTIE NON OFFICIELLE

La thèse de M. l'abbé Barbey sur l'Education de la Volonté selon M. Payot

L'Education de la volonté, de Jules Payot, fut un succès de librairie tel que bien peu de pédagogues peuvent se flatter d'en avoir obtenu de pareils : 59,000 exemplaires vendus en 1931. Cet ouvrage a servi de « livre de vie » à de nombreux jeunes gens entre 1895 et 1910. Quant au *Cours de morale*, son action fut plus étendue encore, sinon plus profonde, car, dès 1904, il était le manuel le plus répandu dans les écoles normales de France pour l'enseignement de la morale laïque ; les instituteurs y puisaient les directives pour la conduite de leur conscience et celles qu'ils s'efforçaient d'inculquer à leurs élèves. C'est, en effet, à la génération des maîtres auxquels le sec dogmatisme de Félix Pécaut ne suffisait plus que Jules Payot dédie ces deux traités, qui sont, par conséquent, des monuments bien représentatifs d'une école pédagogique importante, à tel moment de son évolution, qu'il est intéressant d'étudier.

Etude intéressante aussi à notre point de vue. Au moment où le modernisme s'infiltrait subtilement dans les meilleurs cerveaux catholiques, nombre d'éducateurs, parmi lesquels des professeurs ecclésiastiques et des prédicateurs de retraite, ont beaucoup utilisé Payot pour leurs conseils, leurs directions et leurs prédications. Ils retrouvaient dans ce Père de l'Eglise nouveau, quoique laïque au sens d'au moins neutre à l'égard du catholicisme, bien des recommandations pratiques de la sagesse chrétienne, mises au goût du jour et revêtues des oripeaux attrayants de la psychologie scientifique la plus à la mode. Ce qu'ils retrouvaient, de fait, c'étaient bel et bien nos meilleurs préceptes de bonne vie : surveillance de soi, méditation, renoncement, mais dépouillés de la doctrine qui seule leur donne leur solidité et leur efficacité. Payot est un Savoyard ; il a beaucoup pratiqué saint François de Sales ; le meilleur de son *Education de la volonté* est un démarcage manifeste de la direction salésienne, mais privée de l'esprit surnaturel de la foi et de l'amour qui soutiennent et nourrissent *L'Introduction à la vie dévote*. Tandis que saint François de Sales est toujours actuel, Jules Payot est déjà suranné dans sa propre école. A ne pas s'attacher à ce qui seul demeure, on passe promptement.

Justement parce que la pédagogie morale de Payot appartient au passé, on peut l'étudier sans passion ni polémique, comme un événement de l'histoire. M. l'abbé Léon Barbey s'y est appliqué avec intelligence et diligence en une thèse qu'il a présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg et qui lui a valu le titre de docteur. Il a voulu s'y montrer philosophe plutôt que pédagogue ; c'est pourquoi il s'est borné aux fondements éthiques et psychologiques, exprimés ou sous-entendus, de l'éducation de la volonté selon Payot ; c'est pourquoi il les a examinés sous le quadruple aspect des causes finale (but de l'éducation de la volonté), matérielle (détermination des éléments psychiques modifiables par l'éducation), formelle (nature des modifications apportées par l'éducation), efficiente (facteurs de l'éducation de la volonté) ; c'est pourquoi encore il a divisé chacun des quatre chapitres en deux sections : un exposé, une critique. Cet appareil étonne un peu le lecteur qui n'est pas entraîné aux méthodes de discussion philosophique ; il offre l'incomparable avantage de considérer une question sous toutes ses faces, de la pénétrer jusqu'en son fond, d'en discerner et discriminer clairement les éléments sûrs, ceux qui sont insuffisants. L'étude consciencieuse et vigoureuse de M. l'abbé Barbey vient de paraître à la Librairie de l'Université, à Fribourg, en un élégant volume in-8° de 110 pages, que de nombreux instituteurs tiendront à se procurer.

Nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, que donner un aperçu bien bref et pâle de ce travail, qui, très dense, ne supporterait pas d'être condensé davantage. Il m'est pénible de ne pouvoir qu'indiquer brièvement le contenu de chacune des parties qui le composent.

Notre temps souffre d'une double forme de la faiblesse du vouloir, l'incapacité d'efforts sérieux, surtout s'ils sont fréquents, et le manque de continuité dans l'effort. Ce sont des manques réels, auxquels il faut en ajouter un troisième que ni M. Payot ni M. Barbey ne mentionnent : l'obstination, la persévérance dans un effort que la raison démontre manifestement inutile et peut-être nuisible. Quoi qu'il en soit, M. Payot, pour remédier aux deux défauts qu'il stigmatise, donne comme objectif à celui qu'il veut rendre fort la maîtrise de soi, dont la récompense est le bonheur rencontré dans la beauté d'une noble vie. Mais il prétend étayer son système de formation sur une philosophie du monde et de l'homme, dont on ne tarde pas à constater qu'elle flotte dans le vide et se réfugie dans de vagues considérations relevant de l'esthétique plutôt que de la morale. M. Barbey montre, en une suite de distinctions et de précisions, combien la position de cet éducateur est incertaine, incohérente, et que ses excellents conseils ont besoin de s'appuyer sur une doctrine morale qui se déduise de la notion du bien absolu, universel.

La seconde partie étudie les éléments psychiques modifiables par la volonté, idées, états affectifs, actions. La critique s'applique louablement à démêler ce que Payot entend par idées, intelligence,

sensations, sentiments, émotions, passions, mots dont il fait grand usage, sans leur donner jamais une signification nette ; M. l'abbé Barbey rendra grand service à ceux qui lisent encore ces livres en traduisant en langage clair ce que toute cette terminologie veut dire, tout en en décantant l'exact et l'inexact.

Le chapitre suivant expose la tactique que l'éducation doit employer à l'égard de la volonté, tactique qui consiste à se faire des puissances affectives des alliées et non des ennemies. Ce sont justement les conseils que Payot donne sur ce point qui ont fait la fortune prodigieuse de son livre. M. Payot dénie à la volonté tout pouvoir efficient ; les passions seules entraînent à l'action et la soutiennent. M. l'abbé Barbey réfute avec vigueur cette opinion, qui provient peut-être de ce que son protagoniste ne considère la volonté que comme un agent de déclenchement et non comme un pouvoir d'appétit. En une erreur plus monumentale, il dénie encore à l'intelligence non seulement toute primauté, mais toute influence sur la volonté. Mais la volonté n'agit qu'après avoir été éclairée par l'intelligence sur son action. Tout acte volontaire est motivé, ce qui veut dire qu'un acte de l'intelligence a précédé, pour le rendre rationnel, l'acte de la volonté. Signalons à ce propos les remarques neuves et pertinentes de M. l'abbé Barbey sur le perfectionnement du vouloir par les vertus-habitus de justice et de prudence. Nous souhaiterions qu'il eût développé davantage ses idées sur cette question. Ou plutôt, nous souhaitons mieux : qu'il nous prépare un exposé synthétique de ses propres idées sur l'éducation de la volonté.

La quatrième partie est la meilleure à mon gré de pédagogue, soit comme exposé, soit comme critique. Elle traite des facteurs de l'éducation de la volonté, qui sont, dans le sujet : la méditation, l'action et l'hygiène corporelle, hors du sujet : les maîtres, les camarades, les écrivains. Ici surtout se manifestent les larges emprunts à l'ascèse chrétienne. « Méditation, examen de conscience, retraite, direction de conscience, lecture spirituelle, tout y est. Qu'on ne s'y trompe pas pourtant. Sans doute, il use des mêmes moyens, mais c'est dans un but aussi différent de celui de l'Eglise que le développement normal et naturel l'est de l'élévation surnaturelle de cette vie par la grâce. Cette divergence de but, principale aux yeux du théologien, nous ne pouvons que l'indiquer ici. Elle a pour corollaire une autre divergence non moins essentielle, dans l'ordre de l'efficience : pour M. Payot, ces moyens sont efficaces par eux-mêmes ; pour le théologien, ces moyens ne peuvent être efficaces par rapport au but surnaturel que sous l'influx d'une énergie également surnaturelle, la grâce. »

Une conclusion très ramassée montre comment M. l'abbé Barbey concevrait un livre sur l'éducation de la volonté, ou, si vous voulez, comment il referait selon ses idées le livre de M. Payot. Ces trois pages confirment le vœu que nous émettions ci-dessus : cette thèse

appelle un traité d'éducation de la volonté, dont elle est déjà comme une amorce.

M. Jules Payot vit encore. Il est âgé de 74 ans. Il habite Aix, en Provence, où, retiré, il cultive son jardin en philosophe quelque peu désabusé. M. l'abbé Barbey lui a dédié un exemplaire de son livre. M. Payot l'a trouvé « d'une admirable conscience et d'une exemplaire impartialité..., ce qui le rend tout à fait agréable à lire », tout en déclarant que, ne partageant pas la foi de l'auteur, il ne pouvait se ranger à ses vues. C'est un fort bel éloge dont M. l'abbé Barbey peut être légitimement fier, et toute l'Ecole normale avec lui, les lecteurs du *Bulletin* aussi. E. DÉVAUD.

LE KIKERIKI, PREMIER LIVRE DE CHANT

Défense de chanter !... Le règlement de police du Bois de Boulogne est formel sur ce point. Lorsque les maîtres conduisent leurs élèves au Bois, les gardiens interdisent aux enfants de « troubler la promenade » par leurs chants.

Mais si nous ouvrons *Le Kikeriki*, nous lisons en première page : « Livre obligatoire pour les écoles du canton de Fribourg. » Deux pays : la France et le nôtre, deux autorités, deux conceptions différentes. Chez nous, depuis plus de vingt ans, M. le chanoine Bovet mène une campagne de propagande en faveur de la bonne chanson. Il vient de la couronner par le livre le plus charmant que l'on puisse mettre aux mains de petits chanteurs : *Le Kikeriki*.

Sa présentation est attrayante et fort réussie. La couverture est faite en deux teintes : rouge et noir. Elle représente le chant du coq « devançant l'aube rose du jour ». Sa réalisation est due à M. Romain Sager, artiste de grand talent, ancien élève de M. le chanoine Bovet à la maîtrise de Saint-Nicolas.

Ainsi que nous le lisons dans la préface, ce livre n'est que l'introduction au deuxième, *L'écolier chanteur*, dont une partie est déjà sous presse et dans lequel seront insérés, à côté de nombreux chants, les exercices de solfège proprement dits. Il est d'ailleurs fort possible de sortir du *Kikeriki*, notamment des chants d'application, des notions techniques intéressantes. Dans le *Livre du maître de chant scolaire*, nous trouverons l'exposé de la méthode de l'auteur et ses procédés absolument inédits de solfège visuel dont l'emploi régulier donne, même chez les petits, d'étonnants résultats. Ce dernier ouvrage paraîtra lorsque la pagination entière des deux livres de l'élève sera établie.

Mais revenons à notre *Kikeriki*. On a renoncé aux classements traditionnels par genres précis ou par degrés de difficulté, classements souvent artificiels d'ailleurs. Les chansons sont groupées en une quinzaine de centres d'intérêt, et cette disposition se justifie